



Vous avez des questions sur cette démarche?

Notez-les ici!

Personne-ressource pour discuter de la situation
de votre proche

Juin 2018 | Approuvé par le CÉR du CIUSSS de l'Estrie – CHUS



OPTIMISER LES PRATIQUES, LES USAGES,
LES SOINS ET LES SERVICES - ANTIPSYCHOTIQUES

*Moins
d'antipsychotiques*

**POUR VOTRE
PROCHE HÉBERGÉ,
C'EST POSSIBLE!**

« Au Québec, un grand nombre de personnes résidant dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) prennent des antipsychotiques sans avoir reçu un diagnostic de psychose. Ici, dans cet établissement, se tient une démarche pour changer cela. »

Si votre proche reçoit des antipsychotiques, nous pensons qu'il pourrait avoir une meilleure qualité de vie si on les remplaçait graduellement par une approche de soins adaptée à ses besoins. Cette approche comprend d'autres solutions que la prise de médicaments antipsychotiques.

Pourquoi prescrit-on des antipsychotiques?

On prescrit parfois des antipsychotiques aux personnes âgées qui ont des troubles de comportement liés à la maladie d'Alzheimer ou à une autre démence : agitation verbale ou physique, problèmes de sommeil, errance, etc. Or, la recherche nous démontre que ces médicaments sont peu efficaces pour soulager ces troubles de comportement et qu'il est possible de faire autrement.

Pour vous et votre proche : les bienfaits de diminuer ou de cesser les antipsychotiques

- Il sera plus éveillé qu'avant, vous aurez donc un meilleur contact avec lui.
- Sa participation à des activités sociales ou de la vie quotidienne sera meilleure.
- Il risquera moins de faire des chutes.
- Il participera davantage à ses soins.

ÉTAPES À FRANCHIR POUR RÉDUIRE LES ANTIPSYCHOTIQUES

- 1 La première démarche, c'est de vous consulter pour bien comprendre les besoins de votre proche et connaître son histoire de vie.
- 2 L'équipe discutera ensuite des approches et des interventions de remplacement à mettre en place (ex. : récréothérapie, musicothérapie, etc.).
- 3 L'équipe médicale révisera les médicaments de votre proche et diminuera graduellement les antipsychotiques.
- 4 Toute l'équipe continuera de surveiller les réactions de votre proche par la suite, vous fera part de ses observations, vous demandera les vôtres, et s'ajustera au besoin.

Votre présence à la rencontre d'équipe (caucus)

Vous serez invité à la première rencontre d'équipe (caucus) pour vous expliquer la démarche que nous allons entreprendre. Tous les intervenants qui s'occupent de votre proche y seront. Votre participation est importante, car vous êtes la personne la mieux placée pour observer les changements au fur et à mesure que nous diminuerons les antipsychotiques.